



Vente immobiliere

Par dudunne25

Bonjour,

Je souhaiterai savoir quels sont les recours en cas d'absence des futurs acquéreurs de ma maison lors de la signature définitive chez le notaire pour la remise des clés?

Je vous explique, j'ai vendu ma maison, tous les délais et versements ont été faits en temps et en heure. Nous avions rendez vous hier soir pour la remise des clés avec les futurs acquéreurs de ma maison chez le notaire et personne n'est venu?.

Je voudrais connaitre mes recours sur cette situation et est ce que certaines personnes ont déjà connu ça?

Bonne journée et merci pour vos réponses,

Dudu